

Jura

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mables sur l'image de la femme dans les médias, les droits de la femme dans la presse, la place des femmes dans les rédactions et, très courtement, les relations entre la presse et le mouvement féministe. Jasmine Audemars, rédactrice en chef du Journal de Genève, apporta quelques chiffres relatifs aux quotidiens genevois : les femmes journalistes représentent, parmi l'ensemble des journalistes employés dans une rédaction, les pourcentages suivants : Tribune de Genève : 40 % ; Journal de Genève : 30 % ; La Suisse : 23 % et Le Courrier : 12,5 %. A noter, pour ce dernier quotidien, que le petit nombre de personnes employées dans la rédaction ne permet pas de tirer des conclusions représentatives d'une part, et, d'autre part, ne dit rien de l'esprit féministe de plusieurs des rédactrices et rédacteurs du Courrier, comme l'a montré le journaliste présent, Patrice Mugny.

Une très intéressante discussion eut lieu quant à la nécessité ou non des pages féminines dans les quotidiens. Ceux-ci, de toute évidence, trouvent aujourd'hui de telles pages parfaitement inutiles confinant les femmes dans un ghetto, comme l'a expliqué Claude Richoz de La Suisse.

Les femmes, quant à elles, semblent divisées sur la question, mais plusieurs d'entre elles ont fait remarquer que la disparition des pages femmes avait pour résultat que les nouvelles qui y figuraient ne trouvent plus leur place ailleurs dans les quotidiens. A tout prendre, mieux vaut un ghetto que rien du tout.

Gardé pour la bonne bouche, le thème le plus intéressant, « presse et mouvement féministe », put à peine être discuté, faute de temps. C'est dommage, car si la presse parle volontiers des femmes comme sujets individuels, elle en parle peu lorsqu'il s'agit d'un sujet collectif, et moins encore lorsqu'elles sont organisées en mouvement.

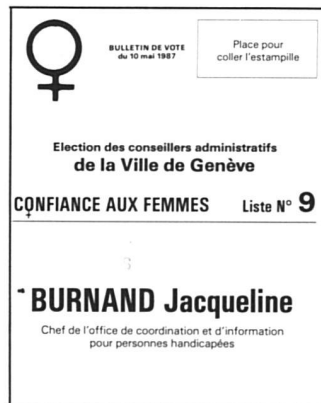
Nous le savions : si la femme fait vendre, ce n'est pas le cas du féminisme.

* Jasmine Audemars (Journal de Genève), Martine Chaponnière (Femmes Suisses), Claude Howald (Femmes universitaires), Brigitte Kehrer (Tribune de Genève), Béatrice Luscher (députée), Patrice Mugny (Le Courrier), Claude Richoz (La Suisse), Gérald Sapey (modérateur).

Genève

Conseil administratif : la deuxième femme

(jbw) — Vingt ans après l'élection de Lise Girardin, radicale, à l'exécutif de la Ville de Genève, Jacqueline Burnand, socialiste et féministe, prend la relève. Seule candidate féminine, elle a basé sa campagne sur le fait qu'il fallait une femme au Conseil administratif de la



Ville. Beaucoup de publicité noire-rouge avec sa photo dans la presse, sur les affiches, etc. Nul ne pouvait l'ignorer. Même un bulletin de vote spécial : « Confiance aux femmes » a été déposé et utilisé par beaucoup de femmes qui ne voulaient pas prendre un bulletin de parti. Bref, c'est prouvé, les femmes votent pour la femme qu'elles connaissent.

Autre victoire : 10 % des femmes à l'exécutif des communes soit 14 sur 137 magistrats alors que 9 seulement avaient été élues en 1983. Après 24 ans de suffrage féminin, est-ce vraiment un succès ? Dans la politique comme dans les entreprises les femmes ont de la peine à grimper au sommet. La question des quotas reste d'actualité.

Jura :

Inform'elles fait le point

(nr) — Le 18e numéro d'Inform'elles, bulletin d'information du Bureau de la condition féminine (BCF), est sorti de presse le mois dernier. Intitulé « Nous avons encore tant de travail... », il est consacré aux activités du BCF du printemps 1982, au printemps 1987.

Marie-Josèphe Lachat, déléguée au BCF, explique, dans

l'éditorial, le pourquoi d'un tel rapport d'activités :

« Nous avons redécouvert nos actions passées avec tant de plaisir, nous souvenant les obstacles, les difficultés, les succès et les joies. Nous ne craignons donc pas de vous le faire partager.

Pendant, savourer notre satisfaction n'est pas notre but... la tester peut-être, et effectivement nous soumettrons nos actions passées à votre critique.

Mais les actions futures nous intéressent bien plus et ce n'est justement qu'à partir des premières que l'on peut dessiner celles à venir...

Car n'en déplaise aux esprits fâcheux qui disent le féminisme devenu inutile, non seulement le travail accompli fut absolument nécessaire, mais sa poursuite s'impose et d'autant plus aujourd'hui que les discriminations sont moins grossières, moins évidentes.

Si l'on est tenté de croire que l'égalité est acquise par la simple inscription de son principe dans quelque législation, on se trompe... et très lourdement !

L'égalité n'est pas, ni dans les faits, ni dans les mentalités ; chaque jour nous le démontré... »



Marie-Josèphe Lachat

Ainsi, le BCF a fait le point domaine par domaine dans ce numéro d'Inform'elles. Toutes les actions entreprises pour arriver à une amélioration de la condition féminine y sont rappelées.

A côté de cela, encore, une rubrique concernant le centre de documentation et une autre, de cinq pages, consacrée au centre de liaison des associations féminines jurassiennes. Enfin, un bref aperçu des acti-

vités passées et futures clôt ce numéro d'Inform'elles.

On peut l'obtenir gratuitement au Bureau de la condition féminine, rue des Moulins 19, 2800 Delémont

Valais

Première rencontre des femmes PDC

(fl) — Une fois n'est pas coutume, c'est une majorité écrasante de femmes, qui se pressait le 11 avril dernier dans les murs vénérables du Grand Conseil valaisan. Elles répondaient, il est vrai, à l'appel d'un groupe de militantes, dont Monique Paccolat, présidente du législatif cantonal jusqu'en mai : façon plaisante d'entamer la dernière ligne droite de ce « parcours sans faute », selon la formule de Hans Wyer, président du Conseil d'Etat, invité lui aussi.

Au début de son mandat, en mai 1986, Monique Paccolat avait formulé le souhait que cette année politique au féminin ne soit pas un simple feu d'artifice, aussi vite éteint qu'allumé ! C'est désormais chose faite, du moins dans le clan démocrate-chrétien, puisque, à l'issue de cette rencontre, il fut décidé de demander au parti cantonal la constitution d'un groupe « Femmes », qui centrera sa réflexion sur les problèmes liés à la condition féminine et travaillera ainsi à une meilleure intégration des Valaisannes dans la vie politique, sociale, économique. Vu le succès de cette journée, décision fut prise également de se réunir annuellement autour d'un thème : au printemps 1988 des femmes viendront témoigner de leur engagement politique.

Autant de résolutions utiles, si l'on sait la désaffection que manifestent actuellement les femmes de notre canton pour la chose publique, tous partis confondus : si elles sont relativement nombreuses dans les conseils communaux, elles se font en revanche de plus en plus rares au Parlement, où l'on ne compte plus que 5 députées et 12 suppléantes.

Beaucoup se plaignent du manque de candidates à ce niveau de la vie politique : il y a gros à parier qu'elles s'engageraient plus volontiers si se manifestait une véritable volonté de les élire !